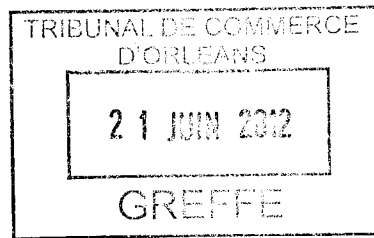


2IBU Formation
19 rue de la république
45000 Orléans



le 12 juin 2012

A3662

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire rectificative des statuts de la SAS 2IBU Formation

L'an deux mille douze le 12 juin à 16 heures, les associés de 2IBU Formation se sont réunis en Assemblée extraordinaire au 19 rue de la république 45000 Orléans.

L'Assemblée extraordinaire est présidée par M. Bazin Philippe en qualité de président et M. El Karouni Abdel en est nommé Secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des associés présents et représentés qui laisse apparaître que l'ensemble des associés était présent.

Ordre du jour :

Modification du paragraphe 7 des statuts de la SAS 2IBU-Formation

- Rectification du montant de la somme déposée à la banque.
- Annulation de la nécessité d'un commissaire aux apports.
- Rectification des apports en nature.

Première résolution :

Le montant des apports en banque passe de 5000 euros à 2500 euros. La rectification est effective.

Deuxième résolution :

Suite à une erreur matériel (utilisation d'un modèle de statut ayant recours à un commissaire au apport) et n'ayant pas l'obligation d'une évaluation des apports en nature au capital de l'entreprise (montant inférieur à 7500 euros et à 50% du capital) il ne sera pas fait appel à un commissaire aux apports. La rectification est effective.

Troisième résolution :

La valeur de l'intranet passe de 1753 euros à 2000 euros. La rectification est effective.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 12 juin 2012, signé par le Président et le Secrétaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bazin".

A handwritten signature in black ink, appearing to read "El Karouni".